



REPUBLIQUE  FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité
DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2024-27

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 12 Procurations : 2 Votants : 14
DATE DE CONVOCATION : 29 mars 2024
VOTES : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an **DEUX MIL VINGT-QUATRE** et le **HUIT AVRIL** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick - NADAL BLIN Sylvie –DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves

Absents : SAEZ Muriel - GALEYRAND Éric - BARSALOU André

Procurations : SAEZ Muriel à NADAL BLIN Sylvie - GALEYRAND Éric à RICHARD François

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

Objet : création d'un CCFF et adhésion au PGAT EOLE

M. le Maire informe l'assemblée que les services de la DDTM souhaitent une réorganisation géographique de la défense incendie sur notre territoire. A cet effet, ils souhaitent que la commune d'Ornaisons intègre la Patrouille de Guet Armé Terrestre EOLE actuellement composé des communes de Néviau, Moussan, Montredon des Corbières et Bizanet.

En cas d'accord de l'assemblée délibérante pour cette intégration, la municipalité devra créer un Comité Communal de Feux de Forêt et organiser une réunion publique pour constituer un groupe de bénévoles qui intégrera ce CCFF. Les membres du CCFF seront désignés par arrêté municipal à l'issue de la délibération et de la réunion publique.
Il conviendra également de désigner un(e) référent(e) locale.

M. le Maire propose à l'assemblée de créer un CCFF, d'adhérer au PGAT EOLE et de désigner Mme NADAL BLIN Sylvie comme référente locale.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

DE CREER un Comité Communal des Feux de Forêt

D'ADHERER au PGAT EOLE

DE DESIGNER Mme NADAL BLIN Sylvie comme référente locale

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 011-211102678-20240408-D2024_27-DE

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Gilles CASTY

